



Communiqué de l'intersyndicale départementale des retraité.e.s de Loire-Atlantique

L'intersyndicale départementale des syndicats et associations de retraité.e.s CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSER a été reçue ce mardi matin 17 novembre à la Préfecture de Nantes par un membre du cabinet du Préfet.

Cette rencontre se situait dans le cadre de la journée nationale d'action pour la défense du pouvoir d'achat des retraité.e.s et pour la prise en charge de la dépendance par la branche maladie de la Sécurité sociale et non, comme l'a décidé le gouvernement, par une 5ème branche gérée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNASA).

A cette occasion, et compte tenu de la situation préoccupante dans notre département puisque dans plus du quart des EHPAD, des membres du personnel et des résidents sont touchés par la Covid, l'intersyndicale s'est adressée à la représentante du Préfet pour exiger :

- que soient testés préventivement et rapidement tous les personnels de remplacement et tous les nouveaux résidents, sans attendre qu'un cas ne se déclare, car, alors il est déjà trop tard
- que les résidents malades aient bien le même accès aux soins aux hôpitaux pour se faire soigner sans que l'âge ne soit un obstacle, comme ce fut le cas en avril dernier
- que les personnes travaillant au domicile des personnes âgées soient dotées de toutes les garanties de protection : masques, blouses, gants etc
- et enfin que toutes les personnes isolées dans toutes les communes du département soient bien recensées et disposent d'un numéro d'urgence en cas de besoin conformément à la loi du 30 juin 2004

La délégation a également fait part de son indignation quant à la suppression de 100 lits d'hospitalisation au CHU de Nantes depuis le printemps 2020.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR est profondément révoltée de n'avoir reçu aucune réponse à chacune des questions soulevées, comme elle n'a reçu aucune réponse à ces mêmes questions depuis six mois tant de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS) , que des responsables du Département et du Conseil Départemental et Métropolitain pour la Citoyenneté et l'Autonomie (CDMCA).

Quel mépris pour les retraité.e.s et leurs représentant.e.s dans le département ! Quel mépris pour les malades ! Quel mépris pour les personnels soignants !

Nantes le 17 novembre 2020

PS) En pièce jointe le texte de la motion commune qui a été remise à la représentante du Préfet.